



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 031



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 30 avril 2012



Présidente

Mme Marie-Claude Morin

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 30 avril 2012

• (1535)

[Français]

La présidente (Mme Marie-Claude Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD)): Bonjour à tous. Bienvenue à la 31^e séance du Comité permanent de la condition féminine.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur l'amélioration des perspectives économiques des filles au Canada. Je ne sais pas si notre témoin est arrivé; j'ai vu quelqu'un tout à l'heure à l'écran. Sinon, je vous propose qu'on passe tout de suite aux travaux du comité, qui dureront 15 minutes. C'est à votre choix.

S'il n'y a pas d'objection, nous allons passer aux travaux du comité pour 15 minutes, puis nous reviendrons à notre témoin. Nous suspendons donc la séance pour 15 minutes.

Madame Ashton, vous avez la parole.

Mme Niki Ashton (Churchill, NPD): Puisque deux des témoins ne se sont pas présentés aujourd'hui, l'horaire a un peu changé. J'aimerais savoir pour quelles raisons ces témoins ne sont pas venus aujourd'hui.

La présidente: En effet, deux témoins ont annulé leur comparution: l'organisme Stella et l'Association des femmes autochtones du Canada.

L'organisme Stella nous a contactés pour nous dire qu'il n'avait rien de particulier à dire sur le sujet à l'étude. Cependant, c'est un témoin qui pourrait être appelé pour une prochaine étude, si le comité le veut bien.

Pour ce qui est de l'Association des femmes autochtones du Canada, elle a eu un imprévu et a dû annuler. Nous allons tenter de la convoquer à une prochaine séance pour la même étude sur l'amélioration des perspectives économiques des filles au Canada.

Mme Niki Ashton: Je comprends la raison de l'annulation de l'Association des femmes autochtones du Canada, qui a eu un imprévu, mais dans le cas de Stella, ces gens ont-ils soumis une lettre pour nous dire pourquoi ils ne pouvaient pas venir au comité? Si oui, cette lettre peut-elle être versée au compte rendu du comité?

La présidente: Je viens d'interroger la greffière sur le sujet. On va traduire la lettre et la transmettre au comité. On pourra alors voir si on peut l'intégrer à l'étude.

Mme Niki Ashton: Finalement, peut-on partager cette lettre avec les membres du comité lors de la prochaine séance?

La présidente: Oui, une fois traduite, elle sera envoyée à tous les membres par courriel.

Madame Day, avez-vous une question?

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NPD): N'y a-t-il pas une obligation de comparaître lorsqu'on est convoqué à un comité?

La présidente: À la suite de la communication, le comité pourrait encourager très fortement l'organisme à comparaître, effectivement. Ce sera à suivre.

Je vais donc suspendre la séance pour 15 minutes, le temps de siéger à huis clos pour les travaux du comité.

• (1620)

La présidente: •

_____ (Pause) _____

•

Nous poursuivons nos travaux sur l'étude de l'amélioration des perspectives économiques des filles au Canada.

Notre premier témoin, que nous recevons par vidéoconférence, est Mme Anne-Marie Gammon, présidente de Femmes Équité Atlantique.

Madame Gammon, m'entendez-vous bien?

Mme Anne-Marie Gammon (présidente, Femmes Équité Atlantique): Je vous entends. M'entendez-vous?

La présidente: Oui, je vous entends très bien, merci.

Nous savons que vous avez été victime d'un imprévu aujourd'hui. Nous avons réussi à vous accorder 15 minutes de plus grâce à l'accord de l'autre témoin. Vous serez donc avec nous jusqu'à 16 h 45. Vous aurez 10 minutes pour livrer votre témoignage, ensuite nous allons passer aux questions. Exceptionnellement, nous aurons un peu moins de temps que d'habitude.

Je vous laisse donc la parole, madame Gammon.

Mme Anne-Marie Gammon: Bonjour.

Le projet de l'organisme Femmes Équité Atlantique portait sur la rencontre des générations et l'équité socioéconomique pour les femmes francophones et acadiennes évoluant en situation minoritaire dans les provinces Atlantiques. Le titre du projet était « La rencontre des générations ». Dans le cadre de ce projet, des jeunes filles et des femmes de différents groupes d'âge ont participé aux rencontres. On y abordait quatre dimensions: la participation des jeunes filles, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique.

La participation des jeunes filles est quelquefois plus difficile. Elles pensent souvent que tout est acquis, que tout est bien, mais ça ne correspond vraiment pas à la réalité. À l'heure actuelle, quand on parle d'équité, de salaires égaux et d'avantages dont les jeunes filles sont peut-être conscientes de ne pas bénéficier, on constate qu'aux niveaux secondaire et postsecondaire, elles participent aux débats dans certains domaines, mais au sortir de l'université ou du collège communautaire, leur participation est faible, sinon inexistante.

Présentement, je suis la seule femme et l'unique francophone à siéger au conseil de ville de Bathurst. Si vous pensez que tout est acquis et que les choses fonctionnent comme sur des roulettes pour les femmes, je vous souhaite la bienvenue dans le monde d'aujourd'hui. Il faut fournir aux jeunes femmes l'occasion d'exprimer leurs préoccupations, leur façon de voir les inégalités. Or selon la situation économique des familles — et dans certains milieux, la question est avant tout de survivre en ce monde —, les jeunes femmes ont de la difficulté à décider de s'investir davantage dans des actions collectives.

Certaines jeunes femmes s'impliquent dans le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, mais je ne dirais pas que dans l'ensemble elles comprennent les enjeux et les inégalités qui ont cours dans la société, surtout en ce qui concerne les jeunes femmes francophones. Je ne sais pas comment ces jeunes femmes vont pouvoir surmonter les défis qui les attendent. Je pense souvent que notre système scolaire ne prépare pas suffisamment nos jeunes filles pour l'avenir, qu'on ne leur fait pas prendre conscience des iniquités. Je ne suis pas convaincue que le système scolaire reconnaît l'importance de donner aux jeunes filles les compétences nécessaires pour réussir dans ce monde.

Cela m'amène à mon deuxième point, qui concerne l'acquisition des connaissances et des habiletés. La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick contribue à faire, auprès des jeunes filles et jeunes femmes qui s'impliquent, ce qu'on appelle de la prise en main personnelle. Or seule une faible minorité de nos jeunes s'implique. C'est peut-être dû au fait que les parents n'ont pas encouragé les jeunes filles et les jeunes femmes à s'impliquer dans la communauté ou dans des dossiers importants pour les femmes, ou c'est peut-être dû à la colère.

•(1625)

Au niveau du secondaire, ce sont souvent des jeunes femmes qui sont présidentes des conseils étudiants. Même à la FAECUM, à Moncton, il y a des jeunes femmes. Cependant, la recherche démontre que lorsqu'elles sortent du cadre de l'Université de Moncton, qu'elles deviennent des avocates ou exercent un autre métier, elles n'actualisent pas leur plein potentiel communautaire. Comment développe-t-on chez les jeunes femmes le feu sacré intérieur les portant à s'impliquer et à vouloir apporter leur contribution à leur communauté? C'est un peu plus pointu et c'est plus difficile parce que la communauté n'est pas là pour elles.

Je peux vous partager ma propre histoire. Au conseil de ville, si je n'avais pas été une femme de caractère et habituée d'être là, je ne sais pas si j'aurais décidé de me présenter à nouveau aux prochaines élections, pour la simple raison que c'est un monde d'hommes. Nous, les femmes, sommes peut-être présentes dans les médias, mais dans les activités quotidiennes, c'est bien un monde masculin et anglophone. Excusez-moi, mais je vis quelque chose de difficile et j'ai peut-être une vision un peu subjective de la question. Si c'est le cas, je m'en excuse.

Les jeunes femmes ont besoin de la communauté et de leur entourage, particulièrement des garçons et des jeunes hommes qui

les encouragent à actualiser leur potentiel de leader et à démontrer à la communauté qu'elles ont quelque chose à apporter et qu'elles veulent le faire, mais il faut mousser cet intérêt.

C'est un peu comme ce projet sur les aînés que j'ai géré pendant quelques mois, qui a deux volets. On encourage les femmes de tout âge à participer, mais également à développer leur désir d'accéder à des postes de responsabilité et de prise de décisions. C'est quelque chose de très important. Les femmes représentent 50 p. 100 de la population, mais je ne vois pas 50 p. 100 des femmes à ces postes. Il faut continuer à encourager le travail que fait Condition féminine Canada pour développer chez les jeunes femmes le désir de participer, d'avoir assez confiance en elles et une bonne estime de soi pour se dire qu'elles sont capables d'apporter leur contribution et de changer les choses.

Pour ce faire, ce dont nous avons besoin, ce sont des Aldéa Landry et des Brigitte Sivret, qui non seulement font entendre leur voix, mais sont aussi très visibles dans leur communauté. Cela permet aux jeunes femmes d'avoir des modèles à suivre et de se dire que si Anne-Marie Gammon et Aldéa Landry peuvent faire ça, elles aussi sont capables de le faire. Il faut développer cette estime de soi et avoir plus de projets qui permettent de développer chez les jeunes femmes leur compréhension de la communauté et leur désir de faire évoluer les choses. Il faut que le locus de contrôle interne de ces jeunes femmes leur permette de croire suffisamment en elles pour apporter des changements dans leur communauté et leur vie personnelle.

M. Ninacs, dans un article de 2008, parle souvent des jeunes femmes et des...

•(1630)

La présidente: Je vous remercie, madame Gammon. Malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

Il nous reste une quinzaine de minutes pour les questions. Nous allons commencer par la partie ministérielle.

Madame Truppe, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Susan Truppe (London-Centre-Nord, PCC): Merci, madame Gammon. Je vous suis reconnaissante du temps que vous nous consacrez et des observations que vous formulez sur ce qui devrait être fait pour les jeunes filles.

J'ai visité votre site Web, et on peut y voir que l'Agence de santé publique du Canada, Condition féminine Canada et Patrimoine canadien sont vos partenaires.

Quel genre de partenariat avez-vous avec Condition féminine Canada et que fait cet organisme pour appuyer vos initiatives?

[Français]

Mme Anne-Marie Gammon: En ce moment, Femmes Équité Atlantique est un projet d'environ 600 000 \$. Il a organisé des rencontres interprovinciales pour des jeunes femmes de tout âge. Ce projet a été appuyé par Condition féminine Canada et parrainé par l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Mme Susan Truppe: À quoi sert ce financement pour votre organisme? Vous avez parlé de 600 000 \$ pour les rencontres interprovinciales. Comment cela pourrait-il vous aider?

[Français]

Mme Anne-Marie Gammon: Ce financement nous a permis d'organiser des rencontres interprovinciales avec des jeunes filles et des femmes de tout âge. Cela leur a permis de discuter et d'établir la possibilité de mettre sur pied des projets de mentorat interprovinciaux entre les jeunes femmes, les filles et les femmes plus âgées. Cela nous a aussi permis d'outiller les jeunes filles et de consolider le pouvoir d'agir de la communauté des femmes francophones et acadiennes dans son ensemble.

[Traduction]

Mme Susan Truppe: C'est extraordinaire. Merci beaucoup.

Vous avez publié un document en 2010 intitulé *Guide-ressource pour filles et jeunes femmes*. Je crois comprendre, mais je n'en suis pas certaine, que Condition féminine Canada a financé cette publication.

Est-ce exact, ou les fonds sont-ils venus d'ailleurs?

[Français]

Mme Anne-Marie Gammon: Oui, c'est exact. Ce guide est en demande, encore aujourd'hui. Nous avons émis une deuxième publication vendue surtout au Nouveau-Brunswick. En fait, nous avons épuisé tous nos livres. Nous recevons des commentaires très positifs non seulement des jeunes filles, mais aussi des enseignants qui nous parlent de l'aspect positif de ce guide, qui aide les jeunes filles à se prendre en main.

• (1635)

[Traduction]

Mme Susan Truppe: Je suis très heureuse d'entendre cela. Je vous en remercie.

Je crois comprendre que le guide parle de gestion de l'argent et de participation de la collectivité, entre autres sujets. Que dit-il aux jeunes filles sur ces sujets? Pourquoi est-il autant en demande? Que contient-il qui est si formidable pour elles?

[Français]

Mme Anne-Marie Gammon: C'est parce qu'on a publié quatre guides: un guide pour chaque province. On y donne des exemples pratiques et on fournit des références permettant aux jeunes filles d'aller chercher de l'information afin de les aider dans leurs efforts pour devenir beaucoup plus autonomes, et pour développer des attitudes positives face aux abus sexuels ou abus de toute forme. Les enseignants s'en servent dans leur salle de classe, dans le cadre des cours de formation personnelle. D'autres intervenants, dans les écoles, aident aussi les jeunes filles à passer à travers le guide. Lorsqu'ils ont à donner des références aux jeunes filles, ils ont recours à cette information qui est concrète et pointue.

[Traduction]

Mme Susan Truppe: Merci.

Comme vous le savez, l'étude de notre comité porte sur les perspectives économiques des filles du Canada, plus particulièrement sur leur participation à la vie économique, leur prospérité et leur leadership, et sur les changements que peut apporter Condition féminine Canada à l'approche adoptée pour améliorer les choses.

Selon vous, quel devrait être le champ d'intervention privilégié par Condition féminine Canada pour améliorer directement la participation des filles du Canada à la vie économique, leur prospérité et leur leadership?

[Français]

Mme Anne-Marie Gammon: Vous parlez de quelque chose qui me touche en plein coeur. Ici, à Bathurst, nous avons un centre des jeunes. Il y a deux ans, j'ai participé à des activités de la Fondation filles d'action et à d'autres du genre. La condition féminine s'est améliorée grâce à trois choses.

Premièrement, il y a des regroupements comme le Centre des jeunes de Bathurst qui développent des projets. Ces centres sont bilingues et peuvent offrir de la formation et organiser des activités pour les jeunes afin qu'ils développent leur estime de soi et une attitude positive à l'égard de la participation des jeunes femmes.

Deuxièmement, il faut développer les compétences des adultes qui interviennent auprès de ces jeunes femmes, que ce soit des enseignants ou des femmes oeuvrant dans la communauté, afin qu'ils puissent à leur tour allumer le feu sacré chez les jeunes femmes.

Troisièmement, il y a un mouvement à Bathurst qui s'appelle « Synergies » pour les jeunes adultes de 18 à 35 ans, qui a pour but de faciliter, avec ces groupes, la prestation de la formation aux jeunes femmes concernées.

Je suis très déçue parce que je pensais que des jeunes femmes de « Synergies » se seraient présentées aux élections. Malheureusement, il n'y en a pas eu, mais ce n'est pas parce qu'on n'a pas essayé. À cause d'un manque de financement, il n'y a personne pour allumer, alimenter et maintenir le feu sacré chez les jeunes femmes.

La présidente: Je vous remercie, madame Gammon.

Nous passons maintenant du côté de l'opposition officielle.

Madame Ashton, il vous reste environ cinq minutes avant qu'on entende l'autre témoin.

Mme Niki Ashton: Je veux vous remercier, madame Gammon. J'ai beaucoup apprécié votre commentaire. Vous avez parlé du manque de confiance chez les jeunes femmes, et il faut avoir confiance en soi pour se présenter à des élections. J'apprécie beaucoup votre analyse.

J'aimerais donner d'abord la parole à ma collègue Anne-Marie Day, qui va vous poser une question.

• (1640)

Mme Anne-Marie Day: Bonjour, madame. Je suis très intéressée à vous entendre. Parmi les programmes que vous mettez en avant pour les jeunes filles et les femmes, y en a-t-il qui portent sur l'accompagnement, la gestion, l'esprit d'entreprise au féminin et l'intégration des femmes dans des métiers non traditionnels, là où il y a plus d'emplois en région pour les hommes que pour les femmes? Est-ce qu'on les aide à s'intégrer? On parle donc d'accompagnement, de gestion, d'esprit d'entreprise au féminin et d'emplois réservés traditionnellement aux hommes.

Mme Anne-Marie Gammon: Oui, de tels programmes existent, mais il y a des problèmes. On devrait donner de la formation aux orienteurs, aux gens qui accompagnent les jeunes filles lorsqu'elles ont à prendre des décisions, afin de s'assurer qu'elles sont bien guidées lorsqu'elles ont terminé leurs études secondaires.

Les jeunes filles n'ont pas toutes le même type d'intelligence. Comme vous le savez, il y a sept ou huit types d'intelligence. L'enseignement, ce n'est pas fait pour tout le monde. Certaines jeunes filles ont des capacités manuelles extraordinaires et une façon différente de penser. On doit donc les orienter vers des métiers non traditionnels. Souvent, les femmes qui retournent sur le marché du travail s'orientent vers des métiers non traditionnels, mais les jeunes filles diplômées sortant du secondaire sont beaucoup moins nombreuses à se diriger vers des métiers non traditionnels.

Au Nouveau-Brunswick, il y a plusieurs choses. Il y a un programme visant à réduire l'écart salarial. Les jeunes femmes voulant aller vers un métier non traditionnel reçoivent des bourses. Il y a aussi des bourses pour les jeunes hommes qui veulent exercer un métier non traditionnel. Pour les jeunes femmes entrepreneures, il y a le projet REDDI, avec les entreprises des régions. Il y a des réseaux pour les jeunes femmes entrepreneures. Je dois dire que le gouvernement fédéral a fait un bon travail en subventionnant des projets qui aident les jeunes femmes à devenir entrepreneures, mais ce sont souvent des jeunes femmes plus matures qui vont vers ces métiers. Aujourd'hui, il y a plus de femmes qui deviennent entrepreneures en mettant sur pied une petite ou moyenne entreprise.

Mme Anne-Marie Day: Tout à l'heure, vous avez évoqué votre propre expérience. Sauf erreur, vous travaillez au conseil municipal. Avez-vous des programmes, avec la collaboration de Condition féminine Canada, pour augmenter la présence des femmes dans les conseils d'administration, que ce soient ceux des hôpitaux, des banques ou des écoles?

Mme Anne-Marie Gammon: Oui. La Fédération canadienne des municipalités avait un programme. Lorsqu'elle est venue au Nouveau-Brunswick, j'ai assisté à quelques-unes de ses présentations. J'ai même aidé à l'organisation de certaines avec Lise Ouellette, qui était directrice générale de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Dans la partie francophone du Nouveau-Brunswick, trois séances ont eu lieu. Elles ont attiré chacune une vingtaine de participantes et elles ont été très appréciées. Il existe également un projet créé avec l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick. Ce projet s'appelle « Éveil à la citoyenneté des femmes et comment l'exercer ». Il était destiné non seulement aux femmes de 50 ans et plus, mais également aux femmes de tout âge, qui étaient d'ailleurs invitées à participer. Le regroupement À voix égales a également organisé des rencontres. Malheureusement, sur les quelque 76 participantes d'À voix égales, seulement 7 ou 8 étaient francophones. Il faut trouver des moyens pour encourager les jeunes...

La présidente: Je suis désolée, madame Gammon, mais je suis obligée de vous interrompre, car un autre témoin attend de venir nous rencontrer à ce moment même.

Madame Gammon, si jamais les membres du comité avaient d'autres questions, accepteriez-vous qu'ils vous les transmettent par écrit par l'entremise de la greffière? Serait-ce acceptable pour vous?

• (1645)

Mme Anne-Marie Gammon: Certainement, ça me ferait plus de plaisir de répondre à ces questions. Il s'agit d'un dossier qui me touche de très près. Si on veut que la communauté en général, que nos garçons et nos maris aient une meilleure compréhension de toute la question féminine et une meilleure appréciation de ce que les femmes peuvent apporter, il faut absolument que quelqu'un réponde à vos questions. C'est vous qui allez changer les choses, c'est vous qui prenez les décisions.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, madame Gammon. Ça nous a fait plaisir de vous entendre aujourd'hui.

Comme je l'ai mentionné déjà, nous avons eu moins de temps que d'habitude à consacrer à notre premier témoin. Dans ce cas, les membres du comité pourront transmettre des questions par écrit à la greffière, qui les transmettras à Mme Gammon.

Madame Gammon, je vous souhaite une belle fin de journée.

Je vais suspendre les travaux du comité pendant une minute, le temps d'accueillir le prochain témoin.

La présidente: •

(Pause)

•

Nous reprenons notre séance. Nous accueillons maintenant notre deuxième témoin, Mme Angelina Weenie, directrice du département des programmes professionnels de l'Université des Premières nations du Canada. Nous l'avons avec nous par vidéoconférence aussi.

Bonjour, madame Weenie. Je vous remercie beaucoup de votre indulgence et de nous avoir attendus 15 minutes de plus. C'est très gentil. M'entendez-vous bien?

[Traduction]

Mme Angelina Weenie (directrice de département, Programmes professionnels, First Nations University of Canada): Oui, je vous entends.

[Français]

La présidente: Madame Weenie, je vous souhaite la bienvenue à notre comité. Je ne parlerai pas plus longtemps. Vous avez 10 minutes pour faire votre témoignage, ensuite on passera à la période des questions.

[Traduction]

Mme Angelina Weenie: Bonjour à tout le monde. Je vous remercie de me donner la possibilité de discuter avec vous.

Je vais vous parler brièvement de moi. Je suis une Crie des Plaines et je parle couramment la langue crie. Je possède un Ph.D. en éducation et j'enseigne depuis 35 ans. J'en suis à ma 15^e année dans un milieu universitaire. Je vous parlerai tout particulièrement des filles autochtones. Une partie de mon exposé portera sur mon expérience personnelle et sur les observations que j'ai tirées de mes visites dans les collectivités des Premières nations.

La meilleure façon pour moi d'améliorer les perspectives économiques des filles autochtones, c'est l'éducation. Or, nous subissons actuellement un certain nombre de coupures en éducation et en santé, qui auront des répercussions graves sur l'amélioration de la situation des filles autochtones.

Lorsque je visite des collectivités des Premières nations, je dis toujours que j'ai l'impression de visiter un pays du tiers monde. L'amélioration des perspectives économiques des filles autochtones se bute, entre autres obstacles, à la pauvreté et aux logements inadéquats. Le problème le plus grave tient à la qualité de l'eau, qui affecte l'alimentation ainsi que la santé générale et le bien-être des filles.

Voilà donc quelques observations que je voulais faire.

Du côté des aspects positifs, je peux vous dire, comme chef des programmes professionnels qui comprennent l'école de commerce, le programme d'enseignement du nursing de la Saskatchewan, l'éducation autochtone et le programme de travail social indien, que la majorité de nos étudiants sont des filles. Voilà un point vraiment positif pour l'amélioration de la situation économique des filles.

Je vous invite à me poser vos questions. Dans l'ensemble, j'ai travaillé dans le milieu de l'éducation et j'ai enseigné pendant longtemps, alors je serai heureuse de répondre à vos questions.

• (1650)

[Français]

La présidente: Je vous remercie beaucoup, madame Weenie.

Monsieur Albas, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

M. Dan Albas (Okanagan—Coquihalla, PCC): Merci, madame la présidente.

Je suis reconnaissant à nos invitées d'avoir pris le temps de comparaître devant nous aujourd'hui et de nous donner ainsi la possibilité de poser des questions et, je l'espère, d'obtenir des renseignements utiles pour notre étude.

D'après votre expérience, dites-nous ce sur quoi Condition féminine Canada devrait se concentrer pour améliorer directement la participation des filles autochtones du Canada à la vie économique, leur prospérité et leur leadership? Si cela ne vous dérange pas, pourriez-vous nous donner quelques idées et quelques exemples de mesures qui pourraient être prises à d'autres niveaux ou dans d'autres domaines?

Mme Angelina Weenie: L'éducation a toujours été la clé de voûte. Il faut trouver des solutions aux coupures imposées actuellement à l'éducation postsecondaire. Il devient certainement de plus en plus difficile pour les filles et les femmes d'accéder à une formation postsecondaire, qui est pourtant si cruciale pour améliorer leur vie. Telle est mon expérience personnelle. Pour moi, l'éducation a toujours été nécessaire pour nous améliorer; c'est ce que je dis depuis le début de ma carrière.

M. Dan Albas: Je comprends cela. Dans les notes préparées à notre intention par la Bibliothèque du Parlement, on mentionne que les données récentes font état d'une certaine amélioration dans l'accès à l'éducation postsecondaire pour les personnes âgées entre 25 et 54 ans. Naturellement, ce n'est pas la tranche d'âge que nous étudions ici, mais l'augmentation d'un taux, qui passe de 41 p. 100 en 2001 à 47 p. 100 en 2006, constitue à mon sens un bon signe.

Vous avez dit que l'éducation est la clé de voûte. Y a-t-il une autre façon pour nous d'amener les filles à envisager la possibilité de suivre une formation professionnelle ou des études postsecondaires si elles le désirent? Y a-t-il une façon pour nous d'entrer en communication avec les filles autochtones à une étape plus précoce de façon à accroître ce pourcentage?

Mme Angelina Weenie: Les écoles ont déjà pris certaines mesures — par exemple, l'école secondaire Oskayak, à Saskatoon, a une garderie pour les jeunes mamans. Je crois que c'est un service très important pour elles.

Un autre problème tient au taux élevé de grossesses chez les adolescentes. Cette réalité change la culture de l'école parce qu'il faut penser différemment pour trouver des façons de venir en aide à ces jeunes mères et à ces jeunes filles.

Voilà seulement une des observations que j'ai à formuler sur la question.

• (1655)

M. Dan Albas: Ce qu'il faut donc, c'est amener la collectivité à encourager ces filles et à essayer de les regrouper dans certains programmes conçus pour elles. D'accord.

Pouvez-vous nous parler de difficultés particulières que les filles autochtones sont susceptibles de rencontrer lorsqu'elles tentent d'améliorer leur participation à la vie économique, leur prospérité et leur leadership? Quels sont les obstacles?

Mme Angelina Weenie: Je crois que le racisme constitue un obstacle important. Nous nous y butons tous les jours. Nous sommes généralement déterminés à vaincre la discrimination concernant la place des femmes en général, mais les femmes autochtones se butent à des difficultés et à des obstacles encore plus grands. Le racisme est généralement un gros obstacle.

M. Dan Albas: D'accord, alors il y a à la fois le racisme et la discrimination fondée sur le sexe en général.

Ces problèmes sont-ils différents pour les filles autochtones qui vivent en milieu urbain et celles qui habitent dans les collectivités rurales? Quelle expérience avez-vous de ces phénomènes? Y a-t-il une différence dans les obstacles auxquels se butent ces jeunes filles?

Mme Angelina Weenie: J'ai étudié en ville. Je n'ai étudié que deux ans sur la réserve. J'ai pu réussir avec l'aide de mes parents et de mes grands-parents.

Nous voulons réussir. Nous comprenons qu'il faut avoir une bonne éducation. Telle a toujours été notre vision des choses, pour moi, pour nos enfants et pour nos petits-enfants. Nous continuons de véhiculer ce message. Nous savons que nous avons besoin de faire nos preuves dans l'éducation.

Tout d'abord, ce sont mes parents et mes grands-parents qui m'ont aidée, parce qu'ils voulaient que je réussisse.

M. Dan Albas: Alors, vous diriez que l'aide est...

Excusez-moi, allez-y, s'il vous plaît.

Mme Angelina Weenie: Les programmes que je peux voir dans d'autres secteurs — par exemple, il y a le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, qui compte six volets, dont l'engagement des parents et de la communauté, la mise en valeur de la langue et de la culture, et la priorité donnée aux enfants — visent tous une intervention précoce.

Il y a les programmes de formation au rôle de parent dans les collectivités. Là où le soutien manque généralement, c'est dans les sports. Une des choses dont je me souviens dans ma collectivité, c'est que, même si nous étions pauvres, nous étions actifs dans les sports. Tous les dimanches, par exemple, les réserves se réunissaient pour un tournoi de soccer. Nous comprenons le besoin de...

[Français]

La présidente: Je m'excuse, madame Weenie, mais je vais devoir vous interrompre, puisque le temps de parole de M. Albas est écoulé.

Maintenant, nous passons à un député de l'opposition officielle.

Madame Ashton, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Niki Ashton: Bonjour, madame Weenie.

Merci de participer à notre séance d'aujourd'hui. En plus d'être porte-parole du NPD en matière de condition féminine, je suis la députée de Churchill, au Manitoba, tout près de chez vous. Il va de soi que vos observations concernant la vie dans les réserves et les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes Autochtones, et les filles tout particulièrement, m'interpellent beaucoup. On pourrait dire à peu près la même chose de la situation des Premières nations au Manitoba. Je vous remercie d'en avoir traité avec nous.

J'aimerais vous parler d'un rapport rendu public récemment par Eric Howe de l'Université de la Saskatchewan. Il y traite notamment des avantages dont cette province et le pays dans son ensemble pourraient bénéficier si l'on parvenait à combler le fossé entre Autochtones et non-Autochtones en matière d'éducation. Je crois qu'il a chiffré ces avantages à un total de 90 milliards de dollars, une somme bien sûr non négligeable.

Nul doute que les limites imposées au financement de l'éducation postsecondaire, et surtout le plafond de 2 p. 100, constituent un obstacle important pour quiconque souhaiterait combler ce fossé. J'aimerais que vous nous exposiez votre point de vue quant au type de financement dont on aurait besoin, surtout pour l'éducation postsecondaire, afin d'inspirer les jeunes filles et les jeunes Autochtones en général à aller encore plus loin. De quels types de soutien avons-nous besoin pour le financement de l'éducation postsecondaire?

• (1700)

Mme Angelina Weenie: Il faut d'abord examiner les disparités entre le financement des écoles de bande et celui des écoles situées dans les villes. L'écart est énorme. Les écoles des réserves ont des installations vraiment déficientes. Elles ne disposent pas des ressources suffisantes pour offrir des programmes de qualité. Elles souffrent au départ des lacunes généralisées au sein de la collectivité. On a déjà discuté de cette disparité dans le financement; c'est l'un des aspects de la problématique.

Le rapport dit vrai. Si l'on parvient à hausser le niveau de scolarité des Autochtones, on diminuera notamment le nombre de ceux qui sont incarcérés. Les sommes consacrées à l'incarcération des Autochtones pourraient certes être utilisées à meilleur escient dans le cadre de mesures proactives favorisant leur éducation.

Mme Niki Ashton: Merci.

Ma prochaine question porte sur votre établissement, une institution que de nombreux Autochtones au pays prennent pour modèle. Compte tenu du travail que vous accomplissez auprès des collectivités, je me demandais si vous pouviez nous parler de l'importance du financement durable pour un établissement comme l'Université des Premières nations. Quelle est la situation actuelle?

Mme Angelina Weenie: Une grande partie du travail que je fais... Il faut se rappeler que l'Université des Premières nations du Canada a débuté avec des programmes locaux au sein même des collectivités. Elle a été créée en 1976. Les campus sont apparus à compter de 1988.

Aujourd'hui, bon nombre de nos étudiants font le trajet quotidien de leurs réserves jusqu'à nos campus de Regina, Prince Albert et Saskatoon, en raison du manque de logement. Avec leur allocation qui peut atteindre 1 000 \$ par mois, il leur est impossible de payer un loyer de 900 \$. Ils sont donc nombreux à préférer faire la navette en continuant à résider au sein de leur collectivité.

Nous devons consolider nos interventions à l'échelle locale. C'est le message que j'entends de la part de nos étudiants. Ils ont besoin de notre soutien.

• (1705)

Mme Niki Ashton: Je vous remercie.

Je sais qu'il y a eu voilà environ deux ans un plan intermédiaire pour le financement général de l'Université des Premières nations. Je voulais savoir si vous bénéficiiez actuellement de financement à long terme ou si c'est seulement à court terme. Quelle est votre situation?

Mme Angelina Weenie: Nous avons une entente de services administratifs avec l'Université de Regina jusqu'en 2014. Nous avons connu différents contretemps, mais notre engagement global demeure solide. Nous parvenons à maintenir nos programmes malgré tous les problèmes externes qui nous ont frappés.

[Français]

La présidente: Merci, madame Weenie. Le temps de parole de Mme Ashton est écoulé.

Êtes-vous encore là, madame Weenie? On a perdu votre image.

[Traduction]

Mme Angelina Weenie: Oui, je suis là. Les lumières se sont éteintes.

Me revoilà.

[Français]

La présidente: Nous passons maintenant à M. Holder.

Vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

M. Ed Holder (London-Ouest, PCC): Merci beaucoup.

Je tiens à remercier notre invitée pour sa nouvelle comparution. Je vous suis reconnaissant pour vos réponses. Je ne sais pas si vous pourriez m'aider à comprendre quelque chose.

Dans ma ville de London au sud-ouest de l'Ontario, l'Université Western Ontario a un programme venant en aide aux étudiants des Premières nations. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris. Pourriez-vous m'aider à bien saisir la différence entre l'Université des Premières nations, votre programme, et celui d'une autre université? Je voudrais savoir comment ça fonctionne. Il sera ensuite plus facile pour moi de vous poser des questions.

Mme Angelina Weenie: Lorsque les aînés partagent leur savoir avec nous, ils nous présentent toujours cette vision d'un endroit où les Autochtones et les membres des Premières nations pourraient apprendre leur langue, leur culture, leur histoire, leur vision du monde et leur philosophie. Lorsqu'on parle du racisme dont nous avons pu être victimes... Il nous fallait un endroit où nous pourrions apprendre à mieux nous connaître, notamment pour ce qui est de notre histoire, parce que ces choses-là n'étaient pas vraiment enseignées ailleurs.

M. Ed Holder: Vous avez parlé de l'Université de Regina. Quel est le lien exactement? Y a-t-il des cours crédités pouvant aboutir à l'obtention d'un diplôme, ou est-ce le but visé?

Mme Angelina Weenie: L'Université des Premières nations existe depuis 35 ans. Nous sommes un collège fédéré affilié à l'Université de Regina qui décerne nos diplômes. Tous nos programmes sont offerts en partenariat avec l'Université de Regina.

M. Ed Holder: Vos étudiants sont-ils tenus de suivre d'autres cours dispensés directement par l'Université de Regina, par exemple en mathématiques ou, comme je l'ai fait, en philosophie? Est-ce que d'autres cours sont exigés?

• (1710)

Mme Angelina Weenie: Oui. Par exemple, dans notre programme secondaire, nous avons une majeure en études autochtones et une mineure en langues des Premières nations. D'autres matières sont enseignées directement par l'Université de Regina. Il y a toujours une collaboration et un partenariat pour tous les cours. Leurs étudiants peuvent également suivre nos cours.

M. Ed Holder: Vous nous dites que l'université existe depuis 35 ans. Comment se porte-t-elle? Quel est le taux de réussite? Du nombre total d'inscrits, combien finissent par décrocher un diplôme? Avez-vous une idée de ce taux de diplomation, comme on dirait dans n'importe quelle autre université?

Mme Angelina Weenie: Je pourrai vous fournir ces chiffres par écrit après la séance. Il faut bien sûr tenir compte du fait que nous sommes un établissement de petite taille.

M. Ed Holder: Je sais, mais combien d'étudiants...

Mme Angelina Weenie: À l'heure actuelle, nous totalisons environ 2 000 diplômés.

M. Ed Holder: D'accord. Voulez-vous dire que cette année seulement, il y a 2 000 étudiants qui...

Mme Angelina Weenie: Non, depuis les débuts de notre établissement... nous avons 2 000 diplômés au total.

M. Ed Holder: Où est-ce que cela vous situe en proportion du nombre total d'inscrits, pensez-vous? Nous avons chacun notre propre définition de la réussite en fonction des résultats obtenus, mais si vous dites que 2 000 étudiants ont franchi toutes les étapes pour obtenir un diplôme, quel pourcentage du total représentent-ils environ?

Mme Angelina Weenie: Il faudra que je vous réponde ultérieurement pour vous fournir ces chiffres.

Par ailleurs, j'ai communiqué ce matin même avec le bureau du registraire, et je peux vous dire que nous comptons actuellement 560 étudiants inscrits. Avant toutes les perturbations que notre établissement a connues depuis 2005, nous avons même déjà atteint la barre des 1 600 inscrits. Il y a donc eu 1 600 étudiants inscrits à notre université à une certaine époque, et il y en a maintenant 560.

Comme je le disais, nous avons eu à composer avec un tas de problèmes externes et internes. Pour ce qui est de la proportion de diplômés, je ne peux pas vous répondre maintenant.

M. Ed Holder: Si vous pouviez le faire par l'entremise de notre présidence, ce serait apprécié.

Permettez-moi une autre question. Je pense que vous avez tout à fait raison lorsque vous dites que l'éducation est la clé. Si l'on veut changer les coeurs et les esprits, c'est par l'éducation qu'on peut le faire. Vous nous avez indiqué qu'au fil de vos 35 années d'existence, vous avez eu quelque 2 000 diplômés.

Mme Angelina Weenie: Désolée, mais il y en a sans doute davantage.

M. Ed Holder: Très bien.

Lorsque ces étudiants obtiennent leur diplôme, dans quelle mesure parviennent-ils à en encourager d'autres à en faire autant? Je dirais que c'est leur plus grand défi. Ils doivent aider les autres et leur servir de modèle.

Mme Angelina Weenie: Je pense que la plupart d'entre eux assument des rôles de leadership au sein de leur collectivité. Ils deviennent des administrateurs. Un grand nombre de nos diplômés deviennent directeurs ou directeurs adjoints de leur école locale. Certains ont des aspirations politiques et se dirigent dans cette voie. Ils deviennent des chefs de file locaux.

M. Ed Holder: J'aime beaucoup Churchill, mais pourriez-vous dire jusqu'où vous allez chercher vos étudiants...

[Français]

La présidente: Monsieur Holder, votre temps est écoulé, malheureusement.

[Traduction]

M. Ed Holder: Peut-être pourrait-elle simplement répondre à ma question quant à la portée provinciale ou nationale.

Merci.

[Français]

La présidente: On va laisser à Mme Weenie l'occasion de répondre.

Madame Weenie, le député voulait simplement savoir si les gens venaient de l'extérieur ou de la ville.

[Traduction]

M. Ed Holder: J'essaie juste de voir d'où viennent vos étudiants. Est-ce seulement de la ville, de la province ou de plus loin encore?

• (1715)

[Français]

La présidente: Pourriez-vous répondre très brièvement, madame Weenie?

[Traduction]

Mme Angelina Weenie: Nos étudiants nous viennent de toute la province et il y en a d'autres régions du Canada.

[Français]

La présidente: Merci.

On passe maintenant à Mme Sgro.

Vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Merci beaucoup.

M. Calkins a déjà posé pas mal de mes questions. Nous allons tous les deux dans le même sens.

Pour ce qui est de vos diplômés, est-ce que la plupart retournent travailler au sein de leur collectivité, plutôt que de trouver un emploi ailleurs sur le marché du travail? Vous avez dit qu'ils étaient nombreux à devenir des chefs de file locaux. Est-ce que cela se fait parallèlement à la poursuite d'une carrière dans un autre secteur?

Mme Angelina Weenie: La plupart sont embauchés dans leur propre collectivité après l'obtention du diplôme. Il y a un grand besoin de diplômés autochtones dans tous les secteurs. Il y a même des demandes en provenance d'autres provinces — des gens de la Colombie-Britannique et du Manitoba sont venus nous visiter — surtout pour les diplômés possédant de bonnes connaissances linguistiques.

L'hon. Judy Sgro: Je comprends donc que l'université contribue à combler un véritable besoin en leadership au sein des communautés autochtones, notamment en matière linguistique.

Mme Angelina Weenie: Oui, tout à fait.

L'hon. Judy Sgro: Je dirais qu'il s'agit d'un programme très fructueux. Il ouvre d'excellentes opportunités aux étudiants qui peuvent servir de modèles au sein de leur collectivité pour en inciter d'autres à leur emboîter le pas.

Mme Angelina Weenie: Tout à fait.

L'hon. Judy Sgro: Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones existe depuis un bon moment déjà, et je crois qu'il a produit d'excellents résultats. Est-il toujours offert dans votre région?

Mme Angelina Weenie: Nous avons déjà mené une évaluation de ce programme en Saskatchewan pour le compte de Santé Canada. Il y a une composante à Regina, et je sais qu'il y en a une à Prince Albert, alors...

L'hon. Judy Sgro: Cela demeure un programme très efficace.

Mme Angelina Weenie: Oui.

L'hon. Judy Sgro: Des 560 étudiants actuellement inscrits à votre université, savez-vous quelle proportion sont des femmes?

Mme Angelina Weenie: Une majorité. Je dirais qu'au moins les deux tiers sont des femmes.

L'hon. Judy Sgro: Est-ce que la plupart viennent de centres urbains?

Mme Angelina Weenie: La plupart sont originaires de collectivités autochtones. Comme je le disais, les programmes communautaires sont un élément important de notre approche. Nous avons par exemple des programmes à Black Lake dans le nord de la Saskatchewan.

La plupart viennent donc de collectivités autochtones.

L'hon. Judy Sgro: Il est bon d'entendre que ces jeunes vont décrocher un diplôme à l'université pour ensuite trouver un emploi au sein de leur propre collectivité. Je ne me rendais pas compte que le besoin était aussi criant, mais tout semble indiquer...

Les diplômés interviennent de bien des manières, notamment via leur leadership, pour encourager les jeunes, et les filles tout particulièrement, à terminer leurs études. Je crois que c'est la clé de la réussite pour plusieurs.

Il doit être très satisfaisant pour vous également de voir ces jeunes retourner dans leur collectivité après l'obtention de leur diplôme.

Mme Angelina Weenie: C'est ma motivation personnelle à poursuivre mon travail. Je veux voir ces jeunes connaître du succès, et je suis prête à tout mettre en oeuvre pour les appuyer en ce sens. C'est toujours mon objectif.

• (1720)

L'hon. Judy Sgro: Comment arrivent-ils à composer avec l'aspect financier? Est-ce que l'université verse des bourses à une partie d'entre eux? La question financière doit être particulièrement problématique pour certains.

Mme Angelina Weenie: Vous avez raison. Notre université doit en faire davantage pour les aider. Nous faisons actuellement de la planification stratégique. Je pense que c'est l'un des aspects pour lesquels notre soutien aux étudiants est le plus senti.

L'hon. Judy Sgro: Je présume que vous trouvez très préoccupant de n'avoir que 560 étudiants inscrits alors que vous pourriez en accueillir 800 à temps plein.

Mme Angelina Weenie: Oui, c'est très préoccupant. Comme je le soulignais, il y a parfois des problèmes qui échappent à notre contrôle. Il y a des circonstances politiques qui entravent notre travail. Nous pouvons toutefois compter sur un bon noyau de personnes qui ont notre établissement à coeur et qui tiennent à améliorer le sort des Autochtones.

L'hon. Judy Sgro: Merci beaucoup, madame Weenie. Malheureusement, je dois partir pour me rendre à une autre réunion. Un grand merci pour votre contribution.

Est-ce qu'il me reste du temps?

[Français]

La présidente: Il vous reste 50 secondes.

[Traduction]

L'hon. Judy Sgro: Merci. Je vais laisser la chance à quelqu'un d'autre.

[Français]

La présidente: Ça veut dire qu'il nous reste environ huit minutes, alors nous avons le temps pour un autre tour.

Madame Bateman, vous disposez donc de huit minutes.

Mme Joyce Bateman: Merci.

La présidente: Pardon, il s'agit plutôt de six minutes, maintenant que nous sommes au deuxième tour de questions.

Mme Joyce Bateman: Vous me donnez six minutes? Très bien.

La présidente: Excusez-moi, mais il s'agit en fait de cinq minutes.

Mme Joyce Bateman: Ce n'est pas grave.

La présidente: C'est parce qu'on ne peut pas partager son temps de parole.

[Traduction]

Mme Joyce Bateman: Angelina, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre participation à notre séance d'aujourd'hui et pour vos observations.

J'ai bien noté vos commentaires au sujet de l'importance de l'école secondaire. J'ai eu l'honneur de servir comme présidente et commissaire au sein du Conseil scolaire de Winnipeg. L'école secondaire Children of the Earth est un modèle formidable. Je sais que ces gens-là seraient très heureux de discuter de leur modèle avec vous si cela peut aider vos étudiants.

En siégeant au conseil d'administration de Children of the Earth, l'une de nos 79 écoles, j'ai notamment pu apprendre que les sciences et les mathématiques sont très importantes pour les jeunes Autochtones qui souhaitent poursuivre leurs études à des niveaux supérieurs.

J'aurais quelques précisions à vous demander. J'aimerais d'abord savoir quelle est la proportion du programme d'études de votre université qui est occupée par les cours de sciences et de mathématiques, car il s'agit des outils de la réussite pour tous les étudiants. C'est assurément ce qui motivait nos efforts. Parmi nos 34 000 étudiants, 25 p. 100 étaient autochtones.

Nous établissons également de nombreux partenariats. L'Université de Winnipeg a accompli du travail extraordinaire auprès des communautés autochtones et immigrantes. On a créé un club des devoirs pour que les étudiants plus âgés aident les plus jeunes. Ils leur servaient de mentors. Je sais que leur président, Lloyd Axworthy, serait tout à fait disposé à discuter avec vous pour que vos modèles puissent être mis en commun.

L'Université de Winnipeg en fait énormément pour la formation universitaire des Autochtones. On y réalise l'importance d'entrer en contact avec les plus jeunes élèves pour les aider à atteindre les rangs universitaires.

Comment vous y prenez-vous? Travaillez-vous en partenariat avec d'autres organisations comme l'Université de Winnipeg ou l'Université Western Ontario mentionnée par mon collègue? Quelle est votre approche à cet égard?

Mme Angelina Weenie: Je crois que cela s'inscrit dans notre plan stratégique qui prévoit un recours accru aux partenariats et au réseautage avec d'autres universités. C'est un domaine dans lequel nous reconnaissons que nous devons nous améliorer.

Nous travaillons également sous l'égide de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan qui offre des programmes d'été pour les jeunes. Nous nous en servons comme base. Il y a des camps scientifiques. Il serait bon que nous puissions mener un plus grand nombre d'activités semblables.

• (1725)

Mme Joyce Bateman: Je sais qu'ils seront disposés à partager leur expertise, car ils sont très généreux et très engagés envers la communauté autochtone. Je vais voir à ce qu'ils apprennent que j'ai dit cela.

J'aurais une question au sujet du programme d'études de votre université. Avant son départ, Mme Sgro a mentionné la baisse des inscriptions dans votre établissement. Dans un contexte où les inscriptions sont à la hausse dans la plupart des universités, il y a tout lieu de s'interroger.

J'aimerais en savoir davantage sur la composition de vos programmes et les taux de diplomation que vous atteignez. De vos 565 étudiants actuels, combien devraient obtenir leur diplôme? Grâce à vos 35 années d'existence, vous avez accumulé une plus vaste expérience que bien d'autres universités, ce qui devrait vous permettre de nous fournir des données intéressantes. Est-ce que la situation s'est améliorée?

Mme Angelina Weenie: Il serait préférable que je vous fournisse par écrit des données plus détaillées à ce sujet.

Mme Joyce Bateman: D'accord, nous allons attendre votre réponse. Sachez simplement que ces renseignements nous intéressent beaucoup.

Pouvez-vous nous parler de la place qu'occupent les mathématiques et les sciences...

[Français]

La présidente: Votre temps est malheureusement écoulé, madame Bateman.

Madame Freeman, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD): Un grand merci, madame Weenie, pour votre participation. C'est vraiment agréable de vous entendre parler de votre université, de tout le bon travail que vous accomplissez et des enseignements que nous pouvons tirer des efforts de votre université pour rendre le

programme d'études plus pertinent pour les étudiants des Premières nations.

Pourriez-vous nous dire encore une fois en quoi cela influe sur l'accessibilité aux études pour les membres des Premières nations?

Mme Angelina Weenie: Vous parlez de notre programme d'études.

Mme Mylène Freeman: Oui, c'est bien cela.

Mme Angelina Weenie: On met beaucoup l'accent sur la revitalisation linguistique des Premières nations et les études autochtones. Nous avons aussi des programmes d'études en santé autochtone. Nous offrons des programmes de travail social pour les Autochtones et une école d'administration. Ce sont les différentes composantes de notre programmation.

Mme Mylène Freeman: Désolée de vous interrompre, mais pourriez-vous expliquer au comité pourquoi il est nécessaire d'offrir des programmes adaptés à la culture dans des secteurs comme l'administration et le travail social?

Mme Angelina Weenie: Je peux vous l'expliquer en vous exposant mon point de vue personnel. Notre langue nous offre une optique différente. Nous nous distinguons par notre philosophie et notre vision du monde, et c'est ce qui est à la base de ce que nous sommes. Le savoir autochtone réside dans notre langue, notre culture et nos usages traditionnels. Nous sommes là pour communiquer ce savoir autochtone.

Mme Mylène Freeman: Cette approche a pour effet d'amener davantage de jeunes des Premières nations à terminer leurs études, n'est-ce pas?

Mme Angelina Weenie: Oui.

Mes petits-fils ont étudié dans le système et ont éprouvé des difficultés. Je dis toujours que les jeunes vont bien faire pour autant qu'on leur permette de pouvoir se reconnaître, de savoir d'où ils viennent et de développer un sentiment d'appartenance.

• (1730)

Mme Mylène Freeman: Il semble bien que vous réussissez vraiment à produire des leaders.

En notre qualité de représentants élus au sein du gouvernement fédéral, nous devrions favoriser les initiatives semblables et voir à ce que votre université puisse notamment disposer du financement stable qui lui permettra de poursuivre son oeuvre. Vous semblez avoir un effet très positif sur la vie de bien des gens.

Mme Angelina Weenie: Effectivement.

Mme Mylène Freeman: J'aimerais vous poser une brève question au sujet...

[Français]

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

On va laisser Mme Weenie terminer son intervention.

[Traduction]

Mme Angelina Weenie: Merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Vous avez la parole, madame Weenie.

[Traduction]

Mme Angelina Weenie: Je veux simplement vous remercier de m'avoir donné la possibilité d'échanger avec vous. À la lumière de mon expérience personnelle d'éducatrice et d'administratrice, je peux vous dire que notre travail s'articule toujours suivant une même vision des choses. Nous souhaitons en effet apporter notre aide pour voir les Autochtones connaître du succès et nos collectivités s'épanouir.

Ma langue et ma culture servent de fondation à mes actions. Je parle d'ailleurs encore couramment le cri. C'est à partir de cette base

que je peux comprendre le monde et interagir avec lui. C'est aussi le message que je transmets à nos jeunes.

Je vous remercie.

[Français]

La présidente: Je vous remercie beaucoup, madame Weenie, d'avoir comparu aujourd'hui devant notre comité.

C'est ce qui met fin à notre séance.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>